

Public concerné

Encadrements de proximité, membres de CHSCT, acteurs ou relais identifiés de prévention en entreprise.

Prérequis

Les participants doivent avoir suivi avec succès :

- l'autoformation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS
ou

- avoir suivi la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » dans les services prévention des caisses de Sécurité sociale.

Joindre la photocopie de l'attestation de formation lors de l'inscription.

Objectifs de la formation

Recueillir les informations nécessaires pour analyser un accident de travail.

Appliquer une méthode d'analyse d'accident de travail.

Proposer et hiérarchiser des mesures de prévention.

Contenu de la formation

Les objectifs et les principes de l'analyse des accidents du travail.

Le recueil et l'organisation des faits (méthodes présentées : récit, 5 Pourquoi, arbre des causes, ITAMAMI, ISHIKAWA, ...).

La recherche et la hiérarchisation des mesures de prévention (au travers des critères de choix).

La construction et le suivi du plan d'action.

Méthodes pédagogiques utilisées

Exercices d'application et étude de cas.

Participation active des participants, travaux en groupe et sous-groupes.

Durée

3 jours soit 21 heures

Validation

A l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation validant les acquis par l'Assurance Maladie - Risques Professionnels et l'INRS.